

Image not found or type unknown



Demande un conseil sur un jugement

Par **zenagui**, le **13/06/2013 à 18:18**

bonjour ma question est de savoir comment se fait-il a cette rnépoque lointaine qui date de 1986 j'ai eu une condamnation de 15 mois de prisons fermes et de 3 ans d'interdictions de rnterritoires français et confiscation de ma carte de séjour;j'ai resté très longtemps sans papier,ses derniers jour j'ai décidé de régulariser ma situation, et le huitièmernbureaux de la préfecture de paris m'annonce une mauvaise nouvelle soi disons que j'ai eu une condamnation de quitter le territoire définitivement qui date de cette époque là que je n'ais pas eu connaissance jusqu'à présent,je vous demande de bien vouloir me renseigner sur ce sujet qui me tiens a cœur,je tiens a vous en remercier par avance!